

La Voie Municipale



Numéro 91

Mai | Juin 2025

MESSAGE DE LA MAIRESSE

Bonjour à tous,

Le printemps s'installe doucement dans notre belle municipalité et avec lui renaît cette énergie qui nous pousse à sortir, à nous rassembler et à profiter pleinement de tout ce que notre coin de pays a à offrir. Les journées s'allongent, les sourires se multiplient et la nature, comme notre communauté, reprend vie.

L'été à venir sera marqué par plusieurs projets importants, notamment des travaux de réfection de nos routes. Ces interventions, bien que parfois contraignantes à court terme, sont essentielles pour assurer la sécurité et la qualité de nos infrastructures. Nous vous remercions d'avance pour votre patience et votre collaboration tout au long de ces travaux.

Je vous invite également à profiter pleinement des nombreuses activités proposées ici, chez nous. Que ce soit un événement du Carrefour culturel, des loisirs, de la MADA ou simplement un moment entre voisins, chaque occasion est bonne pour apprécier notre milieu de vie dynamique et chaleureux.

Enfin, je tiens à souligner un événement qui me tient particulièrement à cœur : le samedi 26 avril dernier, la municipalité a organisé une soirée de reconnaissance pour remercier ses bénévoles. Grâce à leur implication généreuse, nombre d'activités divertissantes voient le jour et rayonnent. Leur engagement fait de notre municipalité une communauté forte et tissée serrée, et cette soirée fut l'occasion de leur dire un grand merci.

Au plaisir de vous croiser lors de l'un ou l'autre de ces beaux moments à venir.

Caroline Rosetti, mairesse



MESSAGE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

QUAND RAMONER LA CHEMINÉE

Quand faut-il ramoner la cheminée? Le ramonage doit être fait au moins une fois par année. Le printemps est le meilleur moment : la saison de chauffage vient de se terminer, et les dépôts sont ainsi plus faciles à éliminer.

Cela donne plus de temps, comparativement à l'automne, pour faire au besoin les réparations requises avant l'hiver.



Le ramonage contribue à prévenir les incendies et les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et la créosote agrippés aux parois, qui sont très inflammables.



Un professionnel en ramonage fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison :

- Brossage vigoureux de la cheminée;
- Vérification de l'état du système de chauffage en entier;
- Vérification des distances de dégagement autour de l'appareil;
- Signalement de bris ou de détérioration de l'appareil.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de créosote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.

Votre sécurité est notre priorité

Matthew Grenia, Directeur

Service de sécurité incendie Saint-Armand et Pike River



QUELQUES AJUSTEMENTS POUR MIEUX CIRCULER

Avec l'arrivée du printemps, la Municipalité en profite pour faire quelques ajustements à sa réglementation sur la circulation et le stationnement.

Un projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil du 7 avril dernier. Celui-ci prévoit notamment l'ajout de nouveaux arrêts obligatoires à l'intersection du chemin du Moulin et du chemin des Carrières, afin de sécuriser la circulation dans ce secteur.

Deux nouvelles zones d'interdiction de stationnement seront également mises en place :

- Sur la rue Allan, du côté est, devant le 200, rue Allan, à l'intersection de la rue Charles. Cela facilitera les manœuvres des véhicules de déneigement ou de collecte.
- Sur le chemin Bradley, devant la borne sèche, pour s'assurer que les pompiers puissent y accéder rapidement en cas d'incendie.

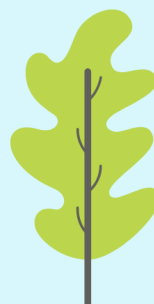
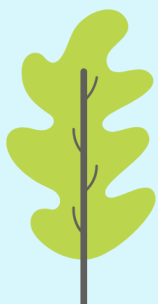
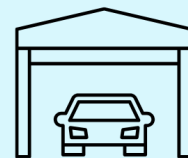
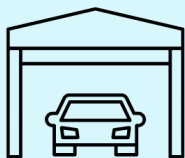
L'adoption officielle du règlement no. 114-25 est prévue lors de la séance du conseil du 5 mai 2025. Les règlements sont disponibles pour consultation sur le site internet de la municipalité.



À PARTIR DU 1ER MAI

LES ABRIS D'AUTO SONT DÉMONTÉS !

À défaut de respecter cette date, vous serez passible d'une amende de 300 \$ à 1 000 \$ pour une première infraction et jusqu'à 2 000 \$ dans le cas d'une récidive.



BAIE MISSISQUOI : UN APPEL À LA VIGILANCE DES CITOYENS

Le 10 avril dernier, grâce à la vigilance d'une citoyenne, un signalement a été fait concernant une possible présence d'hydrocarbures en bordure de la baie Missisquoi. Une équipe d'Urgence-Environnement est intervenue sur le terrain pour faire les vérifications nécessaires.

Les inspections ont couvert plusieurs endroits sensibles, dont la prise d'eau potable de Bedford/Saint-Armand, le quai municipal de Philipsburg, le secteur de rive concerné par le signalement et quelques propriétés avoisinantes afin de déceler toute trace ou source potentielle de contamination.

En tout, un volume maximal de 6 litres d'hydrocarbures aurait été repéré en rive. Toutefois, lors du passage de l'inspecteur du ministère de l'Environnement du Québec celui-ci avait été dispersé par les vagues. Malgré les recherches, la source de contamination n'a pas pu être identifiée, car il est possible que celle-ci provienne du large.

Cela dit, la vigilance reste de mise : toute nouvelle observation suspecte peut être signalée directement à l'équipe d'Urgence-Environnement au 1 866 694-5454 afin qu'elle puisse intervenir rapidement au besoin, ou encore communiquée à la municipalité de Saint-Armand.



SOIRÉE DE REMERCIEMENT DES BÉNÉVOLES, EMPLOYÉS, POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Le 26 avril dernier a eu lieu une soirée où tous les bénévoles de la Municipalité, mais aussi les pompiers, pompières, premiers répondants ainsi que les employé(e)s municipaux étaient conviés. Cette soirée hautement festive a été le moment idéal pour se rassembler et échanger, mais surtout pour prendre le temps de remercier tous ceux qui font en sorte que notre communauté soit un environnement où il fait bon vivre.

Si toi aussi tu as envie de t'impliquer dans ta communauté, communique avec la Municipalité, nous sommes toujours à la recherche de gens!

MATIÈRES RÉSIDUELLES : NOUVELLES RÈGLES À VENIR POUR LE REMISAGE ET LA COLLECTE DES BACS

Le 7 avril dernier, le conseil municipal a présenté un projet de règlement visant à mettre à jour les règles entourant la collecte des matières résiduelles sur le territoire de Saint-Armand. Ce règlement, qui sera adopté lors de la séance du 5 mai prochain, concerne les ordures ménagères, les matières recyclables et compostables. La municipalité a l'intention de prendre les moyens nécessaires pour assurer l'implantation de ces changements.

Parmi les principaux changements, le remisage des bacs en façade ne sera plus permis, même s'ils respectent une certaine distance de la route, comme le prévoyait l'ancienne version du règlement. Dorénavant, les bacs devront être remisés en cour arrière ou en cour latérale. Toutefois, une entente particulière avec la municipalité peut permettre leur maintien en façade, à condition de respecter certains critères liés à l'aménagement du lieu de remisage. Ces règles visent notamment à préserver l'esthétisme des rues et à harmoniser l'apparence de notre milieu de vie.



Le règlement précise également que les bacs doivent être déposés sur une surface plane lors de la collecte. Si le terrain est en pente ou accidenté, il reviendra au propriétaire d'aménager un espace stable pour assurer leur sécurité et leur accessibilité. Cette exigence vise à prévenir les bris de bacs et à faciliter le travail des équipes de collecte.

Petit rappel utile : les bacs doivent être placés en bordure de la rue, devant l'entrée charretière, sauf indication contraire de la municipalité.

En raison des particularités géographiques de notre territoire, certaines zones nécessitent des modalités de collecte spécifiques. Dans certains cas, il ne sera pas possible d'effectuer la collecte directement devant la résidence, et les bacs devront être déplacés à un emplacement désigné. Ces situations sont détaillées à l'Annexe A du règlement, qui présente les particularités par secteur.

Vous souhaitez conclure une entente particulière concernant le remisage ou l'emplacement de votre bac lors de la collecte? Communiquez avec la municipalité afin d'évaluer les options possibles.

Compost

**MAINTENANT DISPONIBLE
AU GARAGE MUNICIPAL**

Aucun tracteur n'est autorisé.
Apportez vos contenants,
pelles et gants.

GRATUIT
pour les résidents
jusqu'à un maximum de
2 mètres cubes

NOUVELLES DU CARREFOUR CULTUREL



30 MAI 2025, 19 H 30 | CENTRE COMMUNAUTAIRE

444, chemin Bradley, Saint-Armand

Gratuit pour tous!

MA MÈRE, DIEU ET SYLVIE VARTAN

Comédie dramatique | 1 h 42 min

Avec Leïla Bekhti, Jonathan Cohen, Joséphine Japy

SYNOPSIS : En 1963, Esther met au monde Roland, petit dernier d'une famille nombreuse. Roland naît avec un pied-bot qui l'empêche de se tenir debout. Contre l'avis de tous, elle promet à son fils qu'il marchera comme les autres et qu'il aura une vie fabuleuse. Dès lors, Esther n'aura de cesse de tout mettre en œuvre pour tenir cette promesse. À travers des décennies d'épreuves et de miracles de la vie, ce film est le récit d'une histoire vraie, drôle et bouleversante, celle d'un destin incroyable et du plus grand amour qui soit : celui d'une mère pour son enfant.

FESTIN D'ÉTÉ ET KARAOKÉ

7 JUIN 2025, 16 H 30 À 23 H

À L'EXTÉRIEUR DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

444, chemin Bradley, Saint-Armand

Avec **Anita Duchesneau** et la danse en ligne, suivi de **Réal Lussier** pour égayer le repas et de **Frankline** pour animer le karaoké.



Conférence

À la découverte de la tortue molle à épines



Découvrez la tortue molle à épines et les efforts de conservation mis de l'avant pour sa protection. Profitez de cette opportunité de rencontrer en personne une espèce unique à la région du lac Champlain.



25 mai 2025



15h00



Centre communautaire
444 chemin Bradley,
Saint-Armand



Présentée par les biologistes
du Zoo de Granby



NOUVELLE DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

ÉCHANGE DE PLANTES ET DISTRIBUTION D'ARBRES

Passionné(e) de jardins et de plantes?

Le comité d'embellissement de la municipalité convie les citoyens de Saint-Armand à une activité de troc de plantes et la distribution d'arbres, dans le parc au cœur du village, **le samedi 17 mai, de 9 h à midi.**

Des tables seront mises à votre disposition pour la présentation de vos précieux végétaux.

Profitez de l'occasion pour faire provision du **compost gratuit** offert par la municipalité. N'oubliez pas d'apporter vos contenants.

Distribution d'arbres : Pour souligner le Mois de l'arbre et des forêts, l'Association forestière du sud du Québec vous offre un arbre parmi ces espèces : Bouleau jaune, Érable à sucre, Épinette blanche, Épinette de Norvège, Pin blanc, Pin rouge.

Échanger des végétaux, c'est aussi échanger avec les autres. Ne ratez donc pas cette occasion pour venir à la rencontre de vos concitoyen(ne)s et faire connaissance.

Participer à un échange de plantes, c'est l'occasion :

- d'échanger des plantes, des graines, des semis, des boutures, des bulbes et bulbilles, des drageons... mais aussi des plantes dont vous ne voulez plus. Il est possible d'échanger des plantes contre du savoir-faire concernant des techniques de jardinage, par exemple;
- de rencontrer d'autres passionné(e)s de jardinage et de passer un moment convivial;
- de revenir à la maison avec de nouvelles plantes à moindres frais;
- de découvrir des plantes inconnues ou oubliées;
- de dénicher des plantes introuvables dans le commerce.



DÉCOUVREZ SIX DE NOS MAISONS ANCIENNES!

Quels meilleurs témoins des 180 ans de notre village que les magnifiques maisons construites ici il y a plus de deux siècles! C'est pourquoi vous êtes invités à visiter six de ces belles demeures de chez nous. Cette visite virtuelle se fera avec comme guides les proprios actuels. Ces derniers vous raconteront les efforts faits pour garder ces constructions patrimoniales des assauts du temps. Guy Paquin les reçoit en entrevue pour qu'ils racontent, photos à l'appui, ces témoins du passé.

**Quand? Le matin du samedi 31 mai, dès 10 h.
Où? À la Légion, 200, avenue Montgomery, Philipsburg.
Combien ça coûte? Rien du tout.**

Venez en familles pour que vos jeunes fassent connaissance avec cet aspect de notre passé.



24 MAI 2025



* Quantités limitées



Opération Vaccination



**Vaccin contre la rage
chiens et chats**



**Une dose par famille
offerte gratuitement ***

Les doses supplémentaires sont
offertes à faible coût.



Inscription obligatoire

Téléphone : 450 248-2344
<https://outlook.office.com/book/Vaccination24mai2025@municipalite.saint-armand.qc.ca/>



**Pour les résidents de
Saint-Armand seulement**



**Centre Communautaire de Saint-Armand
444, chemin Bradley, Saint-Armand**

Gracieuseté de la Clinique vétérinaire Bedford Inc.
En collaboration avec la Municipalité de Saint-Armand

UNE DOUBLE INVITATION DE VOTRE CAFÉ

Le Café Sans Frontières est unique des kilomètres à la ronde. S'il existe, c'est grâce à une entente avec la Municipalité et à l'implication de citoyens et citoyennes bénévoles. Il répond à un besoin vital : offrir à la population locale un lieu favorisant les rencontres. Il s'avère en effet qu'un tel partenariat soit une des seules options réalistement viables pour offrir des services de proximité en région dans un milieu rural comme le nôtre. Par ailleurs, cette option témoigne d'un profond sentiment d'appartenance à notre communauté.



C'est quand même un défi de taille que relève ce Café depuis bientôt cinq ans à Saint-Armand, où vit une population relativement peu nombreuse disséminée sur plus de 80 km², un milieu riche — vous serez d'accord — en ressources naturelles et humaines.

Depuis 2021, votre café communautaire se veut un lieu accueillant et chaleureux pour qui vient s'y restaurer, socialiser, fraterniser, collaborer, s'intéresser à mieux connaître et apprécier notre milieu. Grâce à qui ? Des gens comme vous.

Vous aimez Saint-Armand ? Vous souhaiteriez faire plus ample connaissance avec d'autres Armandois.e.s ? C'est simple. En voyant le drapeau tricolore flotter (ou pas !) devant le Café Sans Frontières, arrêtez et entrez*. Ce Café vous appartient, c'est votre Café ! Laissez-vous tenter par le menu maison de la semaine (avec un bon café, bien sûr !) et vous reconnaîtrez vite le goût de chez nous.

Plus encore, pourquoi ne pas venir à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 28 mai? Une occasion d'en savoir plus sur ce Café qui a la cote (4,7 sur Google Maps) et de rencontrer plusieurs bénévoles de la *famille-café* dont certains que vous avez certainement croisés un jour ou l'autre dans votre voisinage.

Cordiale bienvenue !

Le Conseil d'administration du Café Sans Frontières

C'est le moment de devenir membre votant et de prendre des nouvelles de votre **café communautaire**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CAFÉ SANS FRONTIÈRES DE SAINT-ARMAND

Mercredi le 28 mai 2025
À 17h30 à la Légion
de Philipsburg

200 AV. MONTGOMERY,
PHILIPSBURG, QC J0J 1N0



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Pour qui ?

Toute personne intéressée par l'organisation actuelle et le développement futur du Café Sans Frontières.

Qui sont les membres votants ?

- Vous qui faites partie de l'équipe des bénévoles.
- Vous qui soutenez le Café par une cotisation annuelle de 25 \$.

Pourquoi ?

- Connaître le bilan financier et le rapport d'activités de 2024
- Élire les membres du Conseil d'administration (par les membres votants)
- Partager vos idées sur le Café et vos souhaits pour son avenir dans notre localité.

Informations ?

cafésansfrontières.com
sansfrontierescafe@gmail.com

INSCRIPTION SUR PLACE

Êtes-vous à la recherche d'une implication citoyenne? Venez vous informer !

NOS FONDATEURS LOYALISTES : ALLEMANDS D'ORIGINE



Samuel Embury, qui a prêché le méthodisme à Saint-Armand au tout début de notre village, vers 1790, était allemand d'origine. Son grand-papa s'appelait Andreas Imberger qui parlait allemand et pratiquait un christianisme différent du luthérianisme, apparenté au calvinisme.

Ce qui fait qu'Andreas, sa famille et tous les autres protestants allemands étaient persécutés à la fois par les catholiques et par les luthériens. Andreas et plusieurs autres ont fait leurs bagages et fui en Angleterre. Ils se sont finalement établis en Irlande.

Là, Andreas a changé son nom d'Imberger pour Embury. Ce qui fait que notre Samuel portait aussi ce nom anglicisé, comme son grand-père. Ses anciens compatriotes, eux aussi réfugiés en Irlande, en ont fait autant : les Backhaus sont devenus Bockus, les Mohr Moore, les Millar Miller, les Hawk Hawke, Lauks Luke, etc. D'autres ont gardé leurs noms d'origine : Steit ou Strite, Kranz, Wher, Best, Sager, Sax, Shufelt, etc.

En Irlande, tous ces gens-là ont connu et adopté le méthodisme, ce qui fut aussi le cas pour Andreas Embury..

De l'Irlande à l'Amérique

Quand ils ont eu l'opportunité de repartir d'Irlande, cette fois-là pour l'Amérique, les voici à New York où le fils d'Andreas, Philip, devient prédicateur méthodiste et où il y fait bâtir la première chapelle méthodiste d'Amérique. Vers 1720, de nombreux réfugiés allemands ont fondé des villages le long du fleuve Hudson. C'est là que la Révolution américaine les a trouvés. Comme ils se sentaient en dette envers la monarchie britannique qui les avait accueillis, ils ont combattu dans l'armée anglaise et ont perdu leur guerre. Les USA les ont bannis et ils ont fini par occuper notre région du Bas-Canada britannique.

Nicolaus Mohr, par exemple, un des loyalistes bannis, est arrivé ici vers 1784, avec ses deux fils, Hiram et Philip Henry. C'est aussi le cas pour Charles Miller et son père Peter ou des familles Ruitter, Bockus, Moore, Streit, Embury, Kranz, Miller, Wher. Tous sont devenus globe-trotters malgré eux, d'Allemagne en Irlande, d'Irlande à la Province of New York britannique et de là chez nous.



CONSULTATION PUBLIQUE – REFONTE DU SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité souhaite moderniser son site internet afin de mieux répondre aux besoins des citoyennes et citoyens. Merci de prendre quelques minutes pour répondre à ce court sondage. Vous pouvez le retourner au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou en le déposant dans la petite fente située sur la porte de droite.

1. À quelle fréquence consultez-vous le site internet actuel de la municipalité?

- Jamais
- Rarement (quelques fois par année)
- Régulièrement (chaque mois)
- Fréquemment (chaque semaine ou plus)

2. Quelles informations cherchez-vous le plus souvent sur le site? (Cochez tout ce qui s'applique.)

- Calendrier des collectes (ordures, recyclage, compost)
- Avis publics / règlements
- Services municipaux (permis, urbanisme, travaux, etc.)
- Coordonnées de la municipalité
- Informations sur les loisirs, événements et activités
- Séances du conseil municipal (ordre du jour, procès-verbaux)
- Bulletins municipaux
- Autre (veuillez préciser) : _____

3. Quelles fonctionnalités aimeriez-vous retrouver sur le nouveau site?

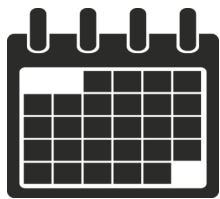
- Moteur de recherche efficace
- Calendrier interactif des activités
- Formulaire en ligne (ex. demande de permis)
- Infolettre / alertes par courriel ou texto
- Autre : _____

4. Avez-vous des suggestions ou commentaires pour améliorer le site internet municipal?

5. À quel groupe d'âge appartenez-vous? (Facultatif)

- Moins de 18 ans
- 18-34 ans
- 35-54 ans
- 55-74 ans
- 75 ans et plus

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL



DATES	HEURE	DATES	HEURE
Lundi, 5 mai	19 h 30	Lundi, 2 juin	19 h 30
Lundi, 7 juillet	19 h 30	Lundi, 4 août	19 h 30
Mardi, 2 septembre	19 h 30	Mercredi, 1er octobre	19 h 30
Lundi, 10 novembre	19 h 30	Lundi, 1er décembre	19 h 30

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DES MAIRES AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA MRC BROME-MISSISQUOI À 19 H 30 LES 20 MAI 2025 ET 17 JUIN 2025.

TAXES 2025 VERSEMENTS

- 31 mars 2025
- 29 mai 2025
- 31 juillet 2025
- 30 septembre 2025
- 30 octobre 2025

Modes de paiement

- Institutions financières
- Argent comptant
- Carte débit / crédit
- Chèque

Pour plus d'informations

☎ 450 248-2344 poste 222

✉ comptabilite@municipalite.saint-armand.qc.ca



CAFÉ SANS FRONTIÈRES

Café communautaire
en partenariat avec la Municipalité

Bienvenue les vendredis, samedis et dimanches
entre 9 h et 15 h

Voyez les heures d'ouverture et le menu de la semaine sur notre site web.

Pour vous restaurer, faire de nouvelles connaissances, échanger,
lire, vous informer, mieux connaître et apprécier notre milieu.



450, chemin Bradley, Saint-Armand

sansfrontierescafe@gmail.com | 450 590-0167 | cafésansfrontières.com



Prochaines dates de tombée pour La Voie Municipale le 19 juin 2025 et le 14 août 2025 – 16 h